

Guide des revues : le choix de l'imprimeur

Par les temps difficiles que nous traversons les imprimeurs se livrent à une vive concurrence : c'est donc un ressort qu'il faut utiliser en demandant des devis à différents imprimeurs.

Quels imprimeurs contacter ? Si vous êtes tout à fait novices en matière d'édition, le repère le plus fiable est de regarder et de relever les achevés d'imprimer de revues dont vous appréciez la forme.

À retenir : **l'achevé d'imprimer** est une mention obligatoire qui figure à la fin d'un volume. Il comporte le nom et adresse de l'imprimeur, la date d'impression (date réelle et précise : elle peut différer de la date de livraison), le numéro et la date du dépôt légal (mois de publication). Les deux dates peuvent différer de la date imprimée : on peut imaginer, pour des raisons propres à l'imprimeur, une impression en février pour une revue paraissant en mars, et qui porterait la mention "printemps 20..". On peut aussi imaginer un retard dans la livraison, une revue publiée en juillet 20.., imprimée ce même mois, mais dont la couverture stipulerait "printemps 20.." Les décalages peuvent être plus importants.

Bien entendu, vous choisirez l'imprimeur le mieux disant en termes financiers mais il faudra tenir compte de plusieurs autres facteurs : sa capacité à vous donner des conseils, le délai d'impression et de livraison.

Quels services supplémentaires peut-il vous apporter ? Peut-il, par exemple, assurer le stockage de vos numéros ? Est-ce gratuit ? Si non, à quel prix ? Peut-il assurer le routage de votre revue ?...

C'est l'ensemble de ces services qui, au-delà du coût de l'impression, instaure une relation privilégiée avec l'imprimeur.

Ce qui pourra également guider votre choix c'est le mode de fabrication que vous retiendrez : impression traditionnelle (offset) ou impression numérique.

L'impression numérique plus économique convient pour les tirages de quelques centaines d'exemplaires (de 3 à 500 exemplaires au maximum). Elle est aujourd'hui d'excellente qualité. Au-delà, choisissez l'impression offset.

Avant de vous décider, demandez conseil à l'imprimeur de votre choix et au demeurant pourquoi ne pas lui demander un double devis ?